



Naissance d'un enfant pendant la procédure de divorce

Par Nil, le 23/01/2020 à 06:07

Bonjour,

Je suis separé de Mon ex femme suite a l'ONC, et pendant que la procédure de divorce est en cours et que le divorce n'est pas encore prononcé Elle a fait un enfant avec autre homme. Je précise que Cette une procédure pour faute aux torts exclusifs de Madame.

J'aimerais savoir si son acte peut être considéré comme une faute par le Juge, est ce qu'il ya une probabilité que le Juge évoque une jurisprudence en la matière car la partie adverse commence déjà à s'accrocher à Cette éventualité

Par youris, le 23/01/2020 à 11:04

Bonjour,

si c'est une procédure de divorce pour faute, cela signifie qu'à l'ouverture de la procédure, vous avez déjà invoqué des faits constitutifs d'une violation grave ou renouvelée des devoirs et obligations du mariage.

mais pendant le mariage, le mari est présumé être le père de l'enfant de son épouse.

l'amant de votre épouse a-t-il reconnu cet enfant ?

salutations